
Olivier SERVA

Député de la Guadeloupe

Conseiller Municipal de la Ville des Abymes

Paris, le 02 Aout 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Plan Sargasse II : Le Député Olivier SERVA salue un accompagnement renforcé des collectivités territoriales au bénéfice de la population

Ce mardi 2 Août, le Député Olivier SERVA a interrogé le ministre des Outre-Mer, Jean-François CARENCO, lors de la séance de Questions au Gouvernement, sur les nouveaux dispositifs mis en place dans le cadre du Plan Sargasse II annoncé hier.

Après de nombreux mois de négociations avec le Gouvernement, il se dit satisfait sur les points suivants :

- La mise en place de quatre établissements publics en charge de la gestion des sargasses en Guadeloupe, Martinique, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy à compter du 15 Octobre prochain ;
- Une prise en charge des frais de ramassage des algues déboursés par les collectivités territoriales par l'État à hauteur de 80% au lieu de 50% jusqu'à l'implantation de ces établissements publics ;
- La prise en charge de l'acquisition du matériel de ramassage et son entretien par l'État ;

Ces décisions vont permettre de soulager la population antillaise victime de cette catastrophe récurrente depuis 2011.

Si le Député se réjouit de la mise en place de ces dispositifs, il demeure vigilant quant à leur pérennisation dans le temps.

Contact presse :

- - Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, sophie.grand-bonheur@clb-an.fr
- - Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, sandrine.serva@clb-an.fr

www.olivierserva.fr

